



Assemblée Générale Paris, 11 juin 2013

Comité Interprofessionnel du Bois-Energie
E-mail : contact@cibe.fr - Site Internet : www.cibe.fr



CIBE - Commission REX
« Retour d'expériences de
conception, construction et
exploitation »

Objectifs de la commission REX

La commission « **retour d'expériences de conception, construction et exploitation** » a pour objet d'analyser le retour d'expérience d'installations bois-énergie et d'en tirer des enseignements génériques permettant de contribuer à établir les bonnes pratiques et bâtir les règles de l'art.

Les conclusions des travaux de la commission doivent permettre, par leur vulgarisation et leur prise en compte, de rendre plus performant le parc national de chaufferies bois et d'évaluer une réalisation en termes de résultats obtenus par rapport à ceux escomptés à l'origine, afin de définir si besoin les actions correctives, confortatives ou d'optimisation.



Objectifs de la commission REX

Trois méthodes d'investigation, complémentaires les unes des autres, sont appliquées par la commission :

- l'étude « pas à pas » du montage d'un projet, depuis la promotion du bois-énergie et l'idée première du maître d'ouvrage jusqu'à l'exploitation quotidienne de l'installation;
- l'étude des dysfonctionnements techniques observés lors du fonctionnement de la chaudière bois;
- l'analyse et la comparaison de technologies (atouts / faiblesses).



REX : Composition de la commission

Co-Présidents : C. Pascual (Cofely/Cylergie), H. Laskowski (Girus)

Référents ADEME : M. Boucher / F. Proharam

Membres :

AMORCE	ENERGIE CONCEPT
BIOMASSE	FNCCR
NORMANDIE	GIRUS
CEDEN	INDDIGO
CIBE	KOHLBACH
COFELY	PYRAINE
COGEBIO	RHONALPENERGIE
COMPTE-R	ENVIRONNEMENT
CORIANCE	SCHMID
DALKIA France	SEGEM
DAUCHEZ PAYET	VIESSMANN
ENERGICO	WEISS



REX : Travaux 2012

- Bonnes pratiques en termes d'exploitation des installations (avec l'appui de la Com ANI), centré sur la partie mise en service des chaufferies bois de toutes puissances
- Condensation des fumées sur les chaudières bois, bilan des premières expériences françaises (Beauvais, Soissons, Maromme, Malteurop)... avec l'éclairage étranger (Suisse...)
- Bilan des expériences françaises et étrangères d'utilisation de l'énergie bois pour l'alimentation de quartiers à basse consommation énergétique (Balma, Ecoflant, Nanterre, Allemagne et Autriche...)
- Suivi et participation au dossier rubrique 2910, AMs combustion, BFV et SSD...
- Analyse des documents « guide de réception d'une installation BE » de la Direction régionale Poitou-Charentes de l'ADEME



REX : pour 2013...

D'une façon générale les thèmes de 2012 sont à poursuivre autant que de besoin. C'est le cas notamment de la réflexion sur les réseaux de chaleur au bois dans les éco-quartiers, de la condensation des fumées, la gestion des cendres...

- Procédures et bonnes pratiques pour vérifier le bon fonctionnement d'une installation bois énergie, le niveau de performances obtenu, le respect des engagements du constructeur et l'atteinte des objectifs fixés
définition des critères à adopter, des paramètres à suivre, des protocoles à établir...



REX : pour 2013...

- La sécurité des personnes sur une installation bois énergie, aux différents niveaux :
 - de la gestion du combustible
 - du fonctionnement des installations de production de la chaleur
 - de la gestion des cendres

Mise en évidence des situations à risques, solutions apportées et résultats obtenus



REX : pour 2013...

- Optimisation du fonctionnement et des performances d'un réseau de chaleur : techniques, procédures de pilotage, de contrôle et de suivi permettant de maximiser, par la gestion des débits et températures d'un réseau et de ses postes de livraison...

Si cette problématique n'est pas spécifique au bois énergie, elle n'en a que plus d'importance sur des réseaux en création où le choix de cette solution est souvent très lié à l'utilisation du bois



CIBE - Commission RES

« Etat des lieux et promotion de la chaleur au bois »



Objectifs de la commission RES

La commission « **Etat des lieux et promotion de la chaleur au bois dans l'habitat, le tertiaire, les réseaux de chaleur et l'industrie** » a pour objet, à partir d'un travail de recensement et d'enquête auprès des différents segments de la filière (et notamment des réseaux de chaleur alimentés par des chaufferies bois),

de dégager un état des lieux de ces installations,

d'identifier les besoins des maîtres d'ouvrage et de leurs exploitants, notamment en matière administrative et juridique

et de proposer un programme d'action pour le développement de la chaleur au bois.



RES : Composition de la commission

Co-Présidences : B GUILLEMOT (Dalkia), B Maier (Inpal Industries)

Référents ADEME : M Boucher / M Cairey / D Canal

Membres :

ADUHME

AH2-BIOENERGIES

ALE08

AMORCE

ANDRE TECHNOLOGIES

ASDER

BIOMASSE NORMANDIE

BOIS ENERGIE 15

CIBE

COFELY

COGEBIO

CORIANCE

CPCU

DALKIA

DEBAT

ENERTIME

FEDENE

FNCOFOR

GIRUS

IDEX

INDDIGO

INPAL INDUSTRIES

KALICE

NOREMAT

POYRY

RHONALPENERGIE ENVIRONNEMENT

SOCIETE FORESTIERE DE LA CDC

SOLAGRO

VIESSMANN France

WEISS France

RES : Travaux 2012

- organisation de deux journées techniques régionales « les réseaux de chaleur comme vecteur de développement du bois-énergie », pour un public ciblé de collectivités territoriales et d'acteurs régionaux (Bordeaux, juin 12, PACA janvier 13)
- réalisation d'une enquête « réseaux de chaleur au bois », similaire à celles menées en 2011, couplée avec l'enquête réseaux de chaleur du SNCU
- Identification de cas types de réseaux de chaleur (existants, en création, écoquartiers...) et réalisation de simulations sur la tarification de la chaleur (en liaison avec la commission MOP), mettant notamment en évidence les structures tarifaires adaptées
- Mise à jour (avec la commission ANI) du fichier des réseaux de chaleur et chaufferies au bois de plus de 1 MW



RES : pour 2013...

Disposer d'idées forces garantes du développement de la filière

- obtenir de la visibilité économique dans les règles d'attribution du fonds chaleur
- promouvoir l'idée de taxations différentielles au bénéfice des EnR (taxe carbone, TVA réduite...), et défendre leur maintien
- favoriser la possibilité de cumul de dispositif d'aides (fonds chaleur / CEE / crédits régionaux et européens...)
- faire inscrire le développement des EnR dans les SRCAE
- veiller au maintien d'un cadre réglementaire équitable et applicable pour les installations de combustion
- réhabiliter le statut des BFV propres
- obtenir la baisse du seuil d'éligibilité OA électricité



RES : pour 2013...

Baser le travail sur une segmentation du domaine entre les différents secteurs aux logiques propres :

- collectif / réseaux
- industrie / BCIA
- cogénération / CRE

Être présent sur les terrains d'orientation et/ou de décision :
SRCAE / fonds chaleur / transition énergétique et débats régionaux...



RES : pour 2013...

- Examen de la faisabilité et des conditions de mise en place d'une structure de type observatoire à caractère permanent, *s'appuyant sur les ressources du CIBE (enquêtes et travaux), et sur celles d'adhérents et partenaires du CIBE, couvrant les domaines des réseaux de chaleur, du collectif et du tertiaire ainsi que, dans la mesure du possible, l'industrie.*
- Poursuite des réflexions sur la tarification de l'énergie et conditions d'une mise en œuvre des principes énoncés identification des obstacles, proposition de solutions pour les lever. *Le travail pourra aborder les questions relatives au financement des opérations et aux modalités contractuelles établies entre maîtres d'ouvrages et opérateurs d'une part et avec les utilisateurs finaux d'autre part.*



RES : pour 2013...

- Actions de communication et de restitution des travaux du CIBE au travers de la tenue de 2 journées techniques régionales, *pour un public ciblé de maîtres d'ouvrages et particulièrement de collectivités territoriales, de prescripteurs et d'acteurs régionaux*
- Participation à la mise à jour du fichier des réseaux de chaleur et chaufferies au bois en fonctionnement, réalisé par la commission ANI et son réseau d'animateurs régionaux.

l'avenir

Bien se rappeler de ce qui conditionne le bon fonctionnement des commissions :

- **l'expertise des membres sur le sujet traité**

et

- **l'intérêt des membres pour le sujet traité**

Ce qui nécessite notamment de bien faire la distinction entre :

- ce qui est contenu dans la convention ADEME

- les sujets autres que les commissions jugent nécessaire de s'approprier (ou que d'autres commissions souhaitent lui confier)

Merci pour votre attention



Comité Interprofessionnel du Bois-Energie
E-mail : contact@cibe.fr - Site Internet : www.cibe.fr